

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Etat lance le concours d'architecture pour le nouveau bâtiment des sciences humaines

L'Etat de Vaud maître d'ouvrage lance ce jour le concours de projets d'architecture pour le nouveau bâtiment des sciences humaines sur le campus de l'UNIL. Cette procédure dite ouverte à un degré selon le règlement SIA 142 se clora le 10 septembre, et les résultats seront proclamés officiellement le 15 novembre 2021. Doté d'une enveloppe globale de 46,4 millions de francs, le projet répond au besoin de locaux supplémentaires pour la Faculté des hautes études commerciales (HEC) et l'Ecole de droit de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique (FDCA). Sa réalisation qui s'appuiera sur une architecture exemplaire et durable créera un véritable « pôle HEC-Droit » sur le campus de l'UNIL à l'horizon 2028.

Le dynamisme économique du canton de Vaud et la croissance démographique qui l'accompagne se reflètent dans l'évolution des effectifs de l'UNIL, dont la capacité de certaines infrastructures arrive à saturation. Le manque de surfaces d'enseignement et de recherche (bureaux) touche particulièrement la Faculté des HEC et l'Ecole de droit de la FDCA. En outre, la hausse de fréquentation du campus nécessite un élargissement de l'offre de restauration.

Le projet prévoit la construction d'un bâtiment au centre du quartier Chamberonne, à proximité des bâtiments existants. L'objectif est de regrouper les deux facultés dans l'Internef, l'Extranef et la nouvelle unité, libérant ainsi des locaux dans l'Anthropole dédié à d'autres facultés. Ce qui aura pour effet de renforcer la cohésion de l'ensemble en ménageant les identités respectives.

Le futur bâtiment accueillera jusqu'à 1200 étudiantes et étudiants sur une surface totale de quelque 10'000 m². Il abritera notamment trois auditorios dont deux de 200 places et un de 120 places, cinq grandes salles d'enseignement de 50 places chacune, une centaine de bureaux conçus pour une à dix personnes, une dizaine de salles de réunion ainsi qu'un réfectoire de 150 places et deux cuisines libre-service.

Le campus de Dorigny bénéficie d'un environnement exceptionnel. Le développement de l'UNIL s'appuie sur un usage parcimonieux du sol ainsi que sur une consommation minimale des ressources naturelles et énergétiques dans la réalisation comme dans l'usage de ses infrastructures. Pionnier et reconnu, cet engagement rejoint pleinement la

Stratégie immobilière de l'Etat maître d'ouvrage, qui prône une architecture exemplaire et une réalisation durable.

La construction du nouveau bâtiment s'inscrit dans cette double contrainte de croissance mesurée et qualitative, intégrant les critères de durabilité et d'adaptabilité aux besoins futurs. Le cahier des charges préconise des solutions constructives simples, s'inspirant des principes bioclimatiques (solaire passif, protections solaires, ventilation naturelle) et répondant aux standards énergétiques les plus élevés. Il privilégie concrètement les matériaux à faible énergie grise, d'origine locale, biosourcés et recyclables comme le bois, la pierre massive, la terre crue ou la brique de chanvre.

Le Grand Conseil a adopté en décembre 2020 un crédit d'étude de 4,4 millions de francs, qui finance notamment le concours d'architecture en procédure ouverte à un degré, dont l'annonce officielle est publiée ce jour sur le site www.simap.ch. La phase de réalisation est estimée à 42 millions de francs (y compris subvention fédérale). Présidé par l'architecte cantonal Emmanuel Ventura, le jury rendra son jugement en novembre prochain. Le projet finalisé en septembre 2023 devrait obtenir son autorisation en juin 2024. Après l'octroi du crédit d'ouvrage en septembre 2025, les travaux de construction pourraient débuter en avril 2026 pour une mise en service du bâtiment à la rentrée de septembre 2028.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 mai 2021

RENSEIGNEMENTS

DFIRE, Philippe Pont, directeur général, Direction générale des immeubles et du patrimoine,
[021 316 74 60](tel:0213167460)

DFIRE, Emmanuel Ventura, architecte cantonal et président du jury, Direction générale des
immeubles et du patrimoine,
[079 332 40 00](tel:0793324000)

DFJC, Chantal Ostorero, cheffe de service, Direction générale de l'enseignement supérieur,
[021 316 94 70](tel:0213169470)